

Appel à projets régional *Mégalithes de Bretagne* - 2019

Volet « CONSERVATION »

Objectif

SÉCURISER ET ÉVITER LA DÉGRADATION, LA DÉSHÉRENCE ET LA DISPARITION DE SITES

Protéger l'intégrité paysagère des sites afin de conserver autant que possible les mégalithes dans leur contexte d'origine, tout en redonnant de la lisibilité au monument, conditionne les démarches ultérieures de mise en valeur et de mise en réseau qualitative des sites. Agir sur le milieu naturel est le 1^{er} gage de protection de ces sites et une attention particulière devra être apportée à la transmission de techniques d'entretien les plus adaptées et respectueuses afin de maintenir un caractère d'authenticité.

Bénéficiaires potentiels

- collectivités,
- parcs naturels régionaux (PNR) ou associations de préfiguration d'un futur PNR,
- universités bretonnes et de Loire-Atlantique.

Exemples de thématiques de travail

- nouvelle thématique pour les chantiers internationaux et chantiers de bénévoles,
- étude du patrimoine mégalithique sous l'angle de la fréquentation du monument et de ses altérations, etc.

Exemples de projets attendus

- travaux d'entretien sur le monument et ses abords paysagers,
- travaux de stabilisation ou restauration s'inscrivant dans une démarche de valorisation globale,
- études de diagnostic et de préservation-gestion, etc...

Modalités d'accompagnement financier

- **1 seul dossier par bénéficiaire pour des dépenses d'investissement uniquement ;**

Dans le cas d'éventuelles dépenses de fonctionnement justifiées par le projet, celles-ci pourront exceptionnellement être prises en compte et intégrées à la dépense subventionnable à hauteur de 20 % maximum du coût total de l'opération d'investissement.

- **30 % de taux d'aide maximum et 20 000 € de plafond de subvention par opération**
- **versement de l'aide seulement après réalisation complète de l'opération et sur production de pièces justificatives exigées**

Conditions générales

Pour être éligibles les projets devront combiner au moins 4 de ces approches :

- diversifier et enrichir la connaissance scientifique des patrimoines culturels de Bretagne,
- construire le projet dans une dynamique collaborative pour un usage collectif et public,
- concevoir et conduire l'action dans une démarche de développement durable,
- favoriser les démarches participatives et d'appropriation par le travail (chantiers bénévoles, insertion professionnelle...),
- développer une médiation tout au long de l'année ou en lien avec des temps forts événementiels,
- associer différents partenaires et interlocuteurs du territoire de proximité au projet (élus, habitants, propriétaires de biens, professionnels, Conservatoire du Littoral...),
- valoriser la dimension immatérielle (usages, savoir-faire, langues de Bretagne...).

Critères spécifiques

- démarche inscrite dans un projet de mise en valeur plus global des patrimoines locaux,
- suivi méthodologique dans le cadre de chantiers d'insertion d'entretien ou de chantiers bénévoles de restauration ou de mise en valeur,
- partenariat avec la DRAC Bretagne (Service régional de l'Archéologie, Conservation régionale des Monuments Historiques, Unités départementales de l'Architecture et du Patrimoine).